



Temple de la renommée du football canadien



POLITIQUE POUR LA LOCATION DU TROPHÉE DE LA COUPE GREY

Le trophée de la Coupe Grey appartient à la Ligue canadienne de football (LCF) et est un artefact inestimable. Le conseil d'administration du Temple de la renommée du football canadien agit comme l'administrateur du trophée. À titre d'administrateur, le conseil d'administration est responsable de l'entretien approprié du trophée lors de son exposition au Temple de la renommée du football canadien et est responsable de la coordination de toutes les demandes d'emprunt du trophée. La liste des procédures suivante doit être suivie pour chaque demande faite pour louer le trophée.

1. Vous devez soumettre votre demande par écrit en utilisant le formulaire de location du trophée de la Coupe Grey ci-joint. Un préavis d'au moins deux semaines est requis afin d'obtenir une approbation appropriée. Pour connaître la disponibilité du trophée avant de soumettre votre demande, appelez le directeur général du Temple de la renommée du football canadien au 905 528-7566 ou envoyez-lui un courriel au info@cfhof.ca.
 2. La location du trophée de la Coupe Grey dépendra de la disponibilité de celui-ci ainsi que de la disponibilité d'un membre du conseil d'administration ou d'un membre du personnel du Temple de la renommée du football canadien, ou d'un individu désigné par le conseil d'administration, pour escorter le trophée.
 - a. Les frais quotidiens minimums comprennent la location du trophée de la Coupe Grey pour une période de quatre (4) heures et les dépenses détaillées plus loin dans ce document (page 2, section 2).
 3. La demande de location du trophée de la Coupe Grey sera revue et approuvée par le directeur général du Temple de la renommée du football canadien. Dans des cas exceptionnels, le directeur général peut soumettre la demande au conseil d'administration pour examen et approbation lors de la prochaine réunion prévue. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois toute l'année. Vous serez alors contacté par le directeur général au sujet de votre demande. Toutes les décisions sont définitives.
 4. **Veillez noter que** le trophée de la Coupe Grey n'est pas disponible une semaine avant le match de la Coupe Grey, ou deux mois après celui-ci. Toutes les demandes d'utilisation du trophée de la Coupe Grey pendant la semaine de la Coupe Grey doivent être transmises directement au siège social de la LCF au 50, rue Wellington Est, Toronto (Ontario), M5E 1C8, ou par téléphone au 416 322-9650.
 5. Pour quelque raison que ce soit, les demandes de location du trophée de la Coupe Grey ne seront pas prises en considération si vous avez des sommes impayées envers le Temple de la renommée football canadien.
-



Temple de la renommée du football canadien



6. **Politique d'annulation** : Un avis écrit concernant l'annulation d'une demande de location du trophée de la Coupe Grey doit être reçu par le Temple de la renommée du football canadien. **Tous les frais encourus (jusqu'au moment de l'annulation)** par une demande de location du trophée de la Coupe Grey et un frais de 50 \$ seront facturés en conséquence.

Dépenses de location:

1. Des frais de location de 350 \$ + TVH seront facturés à l'organisation demandant le trophée de la Coupe Grey pour une période minimale de quatre (4) heures. Les événements de plus de quatre heures seront sujets à des frais de 50 \$ par heure supplémentaire. Des frais d'administration de 10 % seront également ajoutés à la facture finale.
2. Le demandeur doit payer toutes les dépenses d'un membre du conseil d'administration ou d'un membre du personnel du Temple de la renommée du football canadien, ou d'un individu désigné par le conseil d'administration, qui voyagera avec le trophée de la Coupe Grey jusqu'à la destination demandée. Le représentant du temple de la renommée du football canadien doit être en tout temps avec le trophée de la Coupe Grey et sera le seul responsable de la sécurité de celui-ci. Ces dépenses comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :
 - Transport aérien aller-retour à partir de Hamilton ou de Toronto; kilométrage à 0,50 \$ / km; hébergement à l'hôtel pour chaque nuit requise; stationnement à l'aéroport, le transport à l'aéroport, incluant les limousines, les taxis, et la location de voiture et le carburant (si nécessaire); frais de bagage surdimensionnés facturés par la compagnie aérienne; indemnité quotidienne de 80 \$ par jour civil, en entier ou en partie (y compris les jours de voyage).
3. Un numéro de carte de crédit VISA, MASTERCARD ou AMERICAN EXPRESS, une date d'expiration et un code de sécurité doivent être soumis au moment de soumettre votre demande. Sauf indication contraire à la fin de la location, la carte appropriée sera facturée pour les frais de location.
4. **LE TROPHÉE DE LA COUPE GREY NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS COMMERCIALES OU DE N'IMPORTE QUELLE MANIÈRE VISANT À ASSOCIER CELUI-CI À UNE ORGANISATION AUTRE QUE L'ÉQUIPE CHAMPIONNE DU MATCH DE LA COUPE GREY. EN D'AUTRES MOTS, LE TROPHÉE DE LA COUPE GREY NE SERA PAS UTILISÉ POUR DES PROMOTIONS, POUR DES PUBLICITÉS OU POUR QUELCONQUE ÉVÉNEMENT CORPORATIF SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE LA LCF.**



Temple de la renommée du football canadien



Temple de la renommée du football canadien Formulaire de location du trophée de la Coupe Grey

Veuillez communiquer avec le Temple de la renommée du football canadien pour vérifier la disponibilité du trophée de la Coupe Grey avant de soumettre votre demande. Il nous est impossible de garantir la disponibilité du trophée pour les demandes qui nous auront été transmises sans préavis.

Date (s) de location : _____ Heure de la location : _____

Représentant : _____

Organisation : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Cellulaire : _____ Courriel : _____

Frais de location de la Coupe Grey

Les frais de location pour une période minimale de quatre (4) heures sont de 350 \$ + TVH. Les événements de plus de quatre heures seront sujets à des frais de 50 \$ par heure supplémentaire. Des frais d'administration de 10 % seront également ajoutés à la facture finale.

Détails de l'événement

Veuillez fournir les dates et les détails concernant l'événement et la façon dont le trophée de la Coupe Grey sera utilisé pendant la période demandée.

Politique d'annulation

Nous avons besoin d'un préavis écrit de deux (2) semaines pour toute annulation d'une demande de location de la Coupe Grey. Ce préavis doit être reçu par le Temple de la renommée du football canadien, ou le demandeur se verra facturer des frais de 50 \$ et tous les frais encourus jusqu'au moment de l'annulation.

J'ai lu et j'accepte les termes de la politique de location du trophée de la Coupe Grey . Oui

Numéro de carte de crédit : _____ Exp. : _____

Type de carte de crédit : VISA MC AMEX CVV: _____
Numéro situé au dos de la carte

Signature : _____ Date : _____

Nom (caractères d'imprimerie) : _____ Soumettre au 905 528-9781